



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MJC ROGUET

Appel à candidatures

L'accès à la culture et aux pratiques culturelles, une offre d'activités et de services pour les jeunes, l'animation de votre quartier, c'est aussi votre affaire ! Vous pouvez devenir membre élu.e du Conseil d'Administration de la MJC Roguet lors de l'Assemblée Générale qui aura lieu **le jeudi 22 mai à 18h30 !**

L'**Assemblée Générale** est formée de tous les adhérents à jour de leur cotisation annuelle. Elle débat sur l'ensemble des actions menées pendant l'année 2024, avec la présentation des divers rapports : **rapport moral, rapport d'activités, rapport financier**. Elle échange également sur les orientations souhaitées pour l'année 2025.

Les candidatures, adressées par mail à l'adresse **direction.roguet@gmail.com**, doivent être déposées au plus tard **le 19 mai 2025**. Le directeur de la MJC se tient à votre disposition pour un échange préalable sur le fonctionnement du Conseil d'Administration et le rôle attendu de ses membres.

L'Assemblée Générale procède au renouvellement des membres élus ou démissionnaires du Conseil d'Administration. Ils sont élus pour 3 ans et renouvelables par tiers tous les ans. **Vous pouvez si vous le souhaitez être candidat.e !**

Sont éligibles et électeurs le jour de l'Assemblée Générale :

- Les adhérent.e.s depuis plus de 3 mois au jour de l'élection et se trouvant à jour de leurs cotisations, âgés de 16 ans révolus à la date de l'Assemblée Générale ou de moins de 16 ans représentés par leurs parents. Les parents disposent d'une seule voix, non cessible, quel que soit le nombre d'enfants inscrits.
- Les autres membres de l'association, soit les membres de droit et associés, les membres honoraires ou fondateurs, dont l'admission a été prononcée par le Conseil d'Administration.

